



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E94717

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/11/2011

Forme juridique : EURL

Capital : 17 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RM

Siret : 538 128 869 00012

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5270496404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5270496404

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ARTIS ET HOME

17 RUE DU 8 MAI
59400 CAMBRAI

Téléphone : 06 88 70 20 45

Portable :

Site Internet : www.artisethome.fr

E-mail : mmoneyron@gmail.com

Responsabilité légale :

MONEYRON MICHAEL GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/09/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	27/10/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.